

# Viure à Vélo en Ville

## Bulletin de septembre 2006

### Les aménagements de Rouget de l'Isle

actu



Un double sens vélo et bus a été créé de la Mairie à la Croix de Chavaux.

Cela amènera moins de trafic automobile. Magnifique....



Mais un séparateur infranchissable et des voies étroites empêchent les voitures de doubler les cyclistes.

Impossible pour les cyclistes de franchir le mur dans l'axe de la rue Victor-Hugo, alors qu'un intervalle d'un mètre et une matérialisation de traversée peinte au sol suffiraient. Il faut aller gêner les piétons sur leur passage 5 mètres plus bas, et descendre de vélo pour traverser.

VVV reste dubitatif sur les risques liés à ce choix d'aménagement motivé par le maintien d'une dizaine de places de stationnement.

agenda

Un **atelier réparation** se tiendra **samedi 23 septembre** (chez JP Laruelle : 11 rue Baudin)

La réunion du quartier **Solidarité-Carnot** du **mardi 26 septembre** aura pour objet les aménagements des carrefours (à 20h. au centre Mendès France (59 rue de la Solidarité)

Nous serons présents à la **journée des Associations** au marché Croix de Chavaux le **30 septembre**. Et si vous veniez passer un petit moment autour du stand ?

La prochaine **bourse aux vélos** aura lieu **samedi 7 octobre** devant la Mairie. Dépôt des vélos à partir de 10 h vente de 11h à 16h. **TOUS** les adhérents qui souhaitent donner un coup de main sont bienvenus. On a besoin de monde ! Prenez contact au 01 48 59 56 00 ou par mail / [montreuil@fubicy.org](mailto:montreuil@fubicy.org)

**Balade à vélo** sur les bords de Marne, rdv les dimanches **1 octobre** et **12 novembre**, 10h, à l'entrée du parc des Beaumonts au coin P. Doumer/J. Moulin. Avoir un vélo en bon état et bien gonflé! Renseignements : 01 48 70 18 57

#### Biennale de l'environnement 2006

vvv interviendra à une des tribunes de la biennale «Terre en Tête 2006» : le vendredi 26 salle Jo'Burg à 15h.

plus de renseignements sur le site :

<http://www.cg93.fr/biennale2006/programme.html>

édito

L'optimisme consiste à lorgner du côté de ceux qui ploient sous les malheurs pour apprécier un sort plus enviable ; une toute récente loi tchèque frappe d'une amende de 1 770 euros un cycliste qui blesserait quelqu'un ... y compris lui-même. Quel bonheur de rouler sur le macadam montreuillois sans subir ce genre de répression imbécile ! Le pays de Kafka, de la bureaucratie habsbourgeoise puis stalinienne ne nous fera cependant pas oublier que notre sort serait nettement meilleur si nos édiles faisaient preuve d'un peu plus de détermination.

Six ans déjà que nous avons pris langue avec le maire, quatre ans et demi qu'une charte a été signée. Une seule belle réalisation sur l'itinéraire « Grand-Pêcheurs-Mairie », un réel changement dans le centre-ville avec une forte réduction du trafic auto, la suppression de plusieurs sens uniques pour les cyclistes, mais toujours aucun aménagement sur les axes principaux où les conflits avec le trafic automobile sont les plus dangereux, aucun engagement pour un grand garage à la mairie qui décuplerait l'intermodalité vélo-méto-bus.

La fin du mandat municipal serait consacrée à l'aménagement de zones 30. Nous ne sommes pas contre mais les cyclistes sillonnent plus souvent la rue de Paris que la rue du Clos des Arrachis. Nous n'avons cessé de dire qu'aux 30 km fixés dans la Charte, il fallait préférer quelques aménagements de qualité sur des rues à fort trafic. Il apparaît clairement aujourd'hui que nous n'avons pas été assez nombreux à le dire suffisamment fort.

Il n'est pas trop tard pour s'y mettre !

# bourse aux vélos

## samedi 7 octobre 2006

### de 11h à 15h30

place de la Mairie  
Montreuil



dépôt-vente  
Dépôt des vélos à partir de 10h  
Vente de 11h à 15h30

### 23 et 24 septembre 2006 : Fête des Jardins LES RENDEZ-VOUS "VÉLO"

Balades guidées à bicyclette de jardin en jardin  
Au départ du parc des Buttes-Chaumont (19e) : circuit de visite des jardins partagés de l'arrondissement (venir avec son propre vélo ou possibilité de prêt sur place).

"Escapade Nature" propose :

**Samedi** : découverte de jardins de l'est parisien (durée : une demi-journée)

Départ à 13h30 : square du Temple, côté mairie du 3e.

**Dimanche** : découverte de jardins du nord, de l'ouest et du sud parisien (la journée complète et pique-nique au parc André-Citroën)

Départ le matin à 10h : place Saint-Pierre devant le square Louise-Michel (18e)

Départ l'après-midi à 14h30 : pelouses du parc André-Citroën, près de la Seine (15e)

Information, réservation pour les balades guidées à vélo uniquement 08 71 75 30 89

[www.balade@escapade-nature.org](http://www.balade@escapade-nature.org)

### Vélo Ecole

La vélo-école a repris sur les chapeaux de roue. Tous les samedis et dimanches matins de 10h à 12h, VVV apprend à faire du vélo aux adultes qui n'en ont jamais fait. Pour tout renseignement, tel : 01 48 70 87 10

### Consignes élémentaires de sécurité et règles de bonne conduite

Circuler à vélo nécessite une vigilance de tous les instants et le respect de quelques règles de sécurité essentielles pour vous et les autres usagers de la route.

1. Respectez le code de la route et la signalisation
2. Pensez à toujours bien vous placer pour être vu.
3. Roulez à droite, mais pas trop près des voitures et du trottoir.
4. Pour tourner, vérifiez dans toutes les directions avant et au moment de changer de direction.
5. Indiquer que vous tournez en tendant le bras.
6. Osez occuper la chaussée lorsque le dépassement par la voiture est impossible sans danger.
7. Quand il pleut, pensez à freiner plus tôt.
8. Utilisez votre éclairage de nuit.
9. Ne slalomez pas entre les voitures.
10. Soyez attentifs aux portières de véhicules à l'arrêt qui s'ouvrent soudainement, côté conducteur ou passager.
11. Ne dépassez jamais par la droite.
12. Ne vous placez pas dans l'angle mort des bus et des poids lourds.
13. Les flèches blanches au sol accompagnées du logo vélo indiquent le sens de circulation des cyclistes : respectez-les.

### Port du casque, sécurité ou danger ?

Selon une étude menée par un psychologue de la circulation routière de l'Université de Bath, en Angleterre, le port du casque par les cyclistes adultes inciterait les usagers motorisés à de moindres précautions à leur égard lors des dépassements.

La marge de sécurité est inversement proportionnelle à la taille des véhicules, avec un pic de dangerosité pour les fourgons de livraison. Par ailleurs, les conducteurs s'avèrent plus précautionneux vis à vis des femmes à vélo que des hommes.



### Inauguration de Panneaux

Des travaux ont eu lieu voilà plus d'un an sur les voies de circulation pour favoriser les transports en commun et les vélos. Mais aujourd'hui il n'y a toujours pas de signalisation montrant que les vélos sont autorisés à partager les couloirs de bus... Aussi avons-nous décidé à VVV de poser-nous même des panneaux.

Rendez-vous est donné devant la mairie le 21 octobre à 14h30 pour une inauguration-installation de nos nouveaux signaux. Venez en groupe...